

DÉMARCHE À EFFECTUER :



Julie BETTES
Infirmière Coordinatrice



Fatima ZERGUINE
Responsable de Secteur



Naima SOUCI
Responsable de Secteur

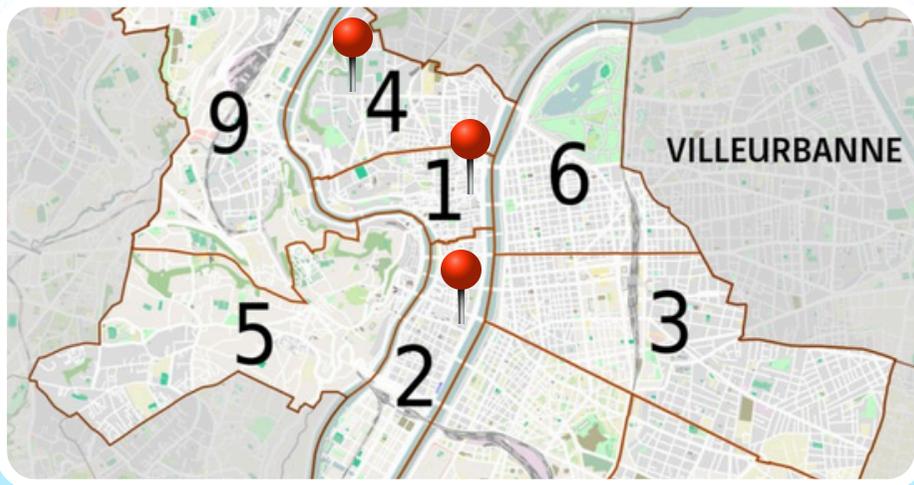
N° Vert 0 805 69 64 42

L'infirmière coordinatrice et la responsable de secteur effectueront une visite à domicile pour expliquer le fonctionnement du service, connaître les besoins et les attentes du bénéficiaire, prévoir les interventions (nature, fréquence, horaire), ébaucher un Projet Individualisé d'Aide d'Accompagnement et de Soins.

- Une prescription médicale doit être établie pour la partie soins.
- Une photocopie de l'attestation d'ouverture des droits d'assuré social sera nécessaire.

SECTEURS D'INTERVENTION :

Centre Nord Lyon
1er, 2ème et 4ème arrondissements



Service autonomie à domicile mixte

SAD Aide & Soins

Parce qu'il y a toujours un moment dans la vie où l'on a besoin d'être aidé !

ACCUEIL SAD Aide et Soins
18, rue d'Enghien
69002 Lyon

N° Vert 0 805 69 64 42

contact@smdlyon.fr

Permanences :
Lundi au vendredi : 8h - 16h

Instagram :



Site Internet :



Association loi 1901 Sans but lucratif
Partenaire du réseau de santé LYRE
Signataire des chartes des filières
géronologiques Rhône Centre, Lyon Nord et Lyon Sud
Version 1 - date d'application 25.04.2025

PRÉSENTATION DU SERVICE :

Ce service réunit les compétences de l'Aide et du Soins pour un accompagnement personnalisé du bénéficiaire.

Il fonctionne 7 jours sur 7, avec du personnel formé et diplômé (infirmiers, aides-soignants et aides à domicile qualifiés). Il est en lien avec le médecin traitant et les éventuels intervenants libéraux.

Il peut faire appel à des interventions spécialisées au sein de SMD Lyon (psychologue, dispositifs spécialisés Alzheimer, Parkinson, SLA ou Sclérose en Plaques, Plateforme de répit et d'accompagnement pour les aidants) et à des dispositifs d'accompagnement extérieurs.

POUR QUI ? :

Principalement pour les personnes âgées de plus de 60 ans ayant des difficultés pour accomplir certains gestes et tâches de la vie quotidienne et/ou nécessitant des soins infirmiers à domicile.

ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN SOIN :

Les interventions de soins, sous prescription médicale, sont prises en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie et sans avance de frais.

Les interventions d'aide et d'accompagnement sont financées :

- Par l'intermédiaire des caisses de retraite
- Par l'intermédiaire de la Métropole de Lyon (APA, PCH et aide sociale).
- Par l'intermédiaire des mutuelles en sortie d'hospitalisation
- Par autofinancement

Crédit d'impôt 50% déductibles.



NOS MISSIONS :



PRÉVENIR ou RETARDER l'altération progressive de l'état de santé du bénéficiaire en développant la culture de prévention des risques (chutes, isolement, comportements troublés, déshydratation, dénutrition...).



SOUTENIR tant que possible un domicile de qualité.



FACILITER le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation.



ACCOMPAGNER le bénéficiaire (ainsi que l'aidant) dans l'évolution de son autonomie en développant des interventions en binôme, tant pour l'évaluation, la coordination et l'accompagnement aide & soins.



APPORTER une aide pour les actes essentiels de la vie courante : soins d'hygiène et de mobilité, surveillance (de l'état de la personne, prise du traitement, alimentation, sollicitation), soins relationnels et assistance dans les tâches quotidiennes (courses et repas, accompagnement aux déplacements extérieurs, entretien du cadre de vie, aide administrative).



ÉVITER l'hospitalisation non planifiée.

CHARTES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIE



Charte des droits et libertés de la personne accueillie (principe de non-discrimination, accompagnement adapté et respectueux).



Charte spécifique SMD Lyon (solidarité, partenariat et participation).



Déontologie de l'Association (respect de la personne, de ses droits fondamentaux, de sa culture et de son choix de vie).